



Air France

A vos côtés, Techniciens, Maîtrises, Cadres



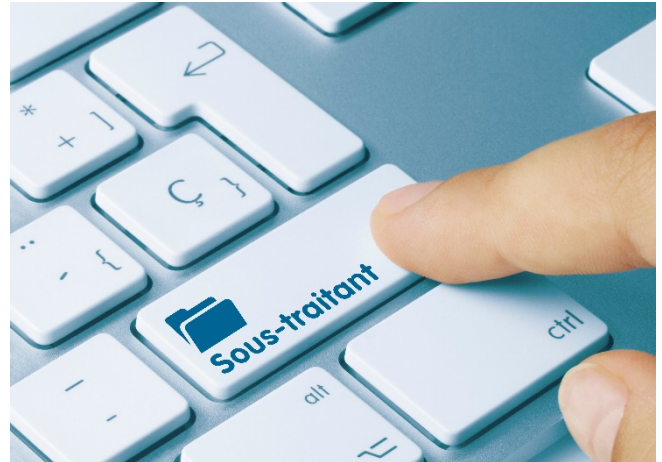
Août 2023

NON A LA SOUS-TRAITANCE !!

Le Hub News sur « l'arrêt de la couverture des arrivées au contact du T2E » n'a rassuré personne.

Les termes utilisés par la Direction sont délibérément « vagues » :

« ...ce projet est également l'occasion pour Air France de réaffirmer son souhait **de concentrer ses équipes sur les éléments-clés du parcours** et de l'expérience de nos clients...
En réduisant notre implication sur **des tâches qui ne relèvent pas de l'activité aérienne** et qui incluent des déplacements longs, **la volonté de la compagnie n'est pas de sous-traiter des parties de process du « monde client »**. Il s'agit, au contraire, de **dédier notre temps et notre savoir-faire à ce qui relève directement du métier commercial en escale**, allant de l'enregistrement du client et de son bagage, puis son embarquement, jusqu'à son assistance en cas d'irrégularité et la commercialisation de produits complémentaires... »



Afin de couper court à la rumeur, nous demandons à la Direction de s'engager en précisant :

- **Quelles sont les missions principales de notre métier ?**
- **Quels sont les éléments-clés du parcours clients ?**
- **Quelles sont les tâches qui relèvent directement du métier commercial en escale ?**

Les tâches acco DBA, acco BLS et le traitement UM en font-elles bien partie ?!

Au dos : Notre courrier au DRH du Hub

L'équipe CFE-CGC du Hub



Le mail : cfe.cgc.section.hub.cdg@gmail.com

Le site : [CFE-CGC du Hub](#)





Roissy CDG le 9 Août 2023

A l'attention de Monsieur Michel Raynard, Directeur des Ressources Humaines opérations du Hub

Monsieur,

Suite à l'arrêt de la couverture des arrivées « sans particularités » au contact du T2E, la CFE-CGC vous a interpellé notamment lors du dernier CSE afin de connaître votre plan d'actions en matière de sous-traitance.

Vous avez évincé la question en rétorquant que la sous-traitance des arrivées déployée au T2E s'inscrivait dans les actions prévues au Livre 2 et que rien d'autre n'était prévu à ce jour.

Nous réitérons formellement notre demande et nous vous demandons :

- De bien vouloir nous confirmer qu'aucune autre sous-traitance ne sera déployée sur le HUB de CDG et ce de façon pérenne,
- De bien vouloir nous indiquer l'endroit, dans le livre 2, où est stipulée explicitement la sous-traitance des arrivées au contact du T2E.

Nous vous confirmons à nouveau, par ce courrier, notre opposition à toute sous-traitance.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer, monsieur le Directeur des Ressources Humaines, l'expression de nos salutations distinguées.

Eric Mijoule

Délégué Syndical CFE-CGC Hub

Copies : Mme Laurence Demigné – Secrétaire générale CFE-CG

M. Christophe Germain – Coordinateur CFE-CGC HUB

M. Patrice Tizon – Directeur Général Ressources Humaines Air France



Le mail : cfe.cgc.section.hub.cdg@gmail.com

Le site : [CFE-CGC du Hub](#)

